

Inventaire après le décès d'Augustin de LIGNIÈRES (Guadeloupe)

Acte trouvé par *Pierre Bardin*

Résumé et généalogie par *Bernadette Rossignol*

(mai 2023)

L'acte comprend 4 grandes pages d'une petite écriture serrée.

Le 23 juillet 1784 M^e Laroche, notaire parisien, procède à l'inventaire après le décès, le 24 février 1783, d'Augustin de Lignières ¹.

Il agit à la demande des deux enfants et seuls héritiers, Augustin de Lignières, mousquetaire demeurant à la Guadeloupe, quartier du Petit Carbet, paroisse des Trois Rivières, et Marie Augustine Colbert de Lignières, épouse de Joseph Grante, sucrier. Absents, ils sont représentés par Guillaume Jean Thuret, officier de la maison du roi, substitué par acte du 14 juin à Bordeaux à Jean Charles Brumand, écuyer, agissant pour MM. Brumand frères et fils, négociants à Bordeaux.

Jeanne Faucour, épouse de Pierre Neveu, employé aux fermes, elle tenant l'hôtel garni du Saint Esprit, rue du Champfleury, paroisse Saint Eustache, lieu du décès, est gardienne des scellés.

Détail des vêtements dans une malle, redingote de drap gris, chapeau de castor, etc.
Bijoux : une montre dans sa boîte d'or de Genève du nom de Dutertre, avec sa chaîne d'or, clé et petit anneau aussi d'or : 150 lt.

Argenterie : deux fourchettes et une cuillère d'argent, vaisselle plate, etc. : 52 lt.

Deniers comptant 3 186 livres : deux sacs de 1 200 livres chacun (2 400) ; un sac de 600 livres en écus de 6 livres (600) ; 4 louis d'or de 24 livres chacun (96) ; 15 écus de 6 livres (90).

Les papiers :

- expédition d'un acte devant M^e Fontaine à la Guadeloupe, le 23 janvier 1779, entre feu Augustin de Lignières, comme veuf de Marie Jeanne Gaigneron et commun en biens (Cm M^e Dureau 20/07/1750), d'une part, et d'autre part Joseph Grante comme époux de Marie Augustine Colbert de Lignières et fondé de sa procuration, Augustin de Lignières fils, mineur émancipé d'âge, et Julien Marie Faugas, son tuteur : liquidation des biens dépendant de la communauté entre M. de Lignières et son épouse et vente par de Lignières fils et M. et Mme Grante de tous leurs droits mobiliers et immobiliers en la succession de leur mère à leur père, moyennant 45 144 livres pour les Grante et 60 675 pour Lignières fils, à payer dans les trois ans.
- billet de 3 098 livres souscrit par le sieur Préaux au profit du sr Lignières le 21/11/1761.

¹ MC/ET/XXXI/236.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- liasse de 14 lettres de correspondance avec M^e Poirier avocat à Dunkerque (contre des armateurs).
- acte devant M^e Ezemard le 27/05/1782 : obligation par feu Lignièrès à son fils de 15 923 livres lui revenant dans la succession de sa mère ; procuration par feu Lignièrès à son fils (M^e Ezemard le même jour 27/05/1782) pour gérer et administrer tous ses biens à la Guadeloupe.

Le 4 août suivant, Guillaume Jean Thuret, suivant sa procuration, accorde la **liberté** « au captif **Fereol dit Ferrailon**, domestique du dit sieur de Lignièrès et son esclave ², pour que ce dernier dispose de sa personne comme il avisera ».

Généalogie

Sans rapport de parenté, semble-t-il, avec la famille (de) LIGNIÈRES originaire du Languedoc et passée à Saint Domingue puis à la Guadeloupe, présentée par *Hervé Lemoine* dans les cahiers 44 et 50 du Centre de Généalogie et d'Histoire des Isles d'Amérique (CGHIA).

I messire Augustin de LIGNIÈRES

chevalier, seigneur de la paroisse de Steufe en Picardie (Toeufles, Somme),
capitaine dans le régiment de Berry
+ /1750
x Jeanne de PIQUET
+ /1750

II **Augustin de LIGNIÈRES**

o Tœufles (Somme)

+ 24/02/1783 Paris

x 21/07/1750 Trois Rivières, Marie Jeanne Gaigneron, fille de + Louis Nicolas et Marie Madeleine BOUCHÉ
o 07 b 20/12/1720 Trois Rivières
+ 06 (+) 07/05/1778 Trois Rivières

III

1 **Marie Augustine Colbert de LIGNIÈRES**

o 04 b 24/03/1752 Trois Rivières ; p Georges Nicolas Alexandre de La Cloche, écuyer, seigneur de la Malmaison et de Mont Saint Remy ; m Marie Jeanne Gaigneron

+ 18 floréal X (08/05/1802) : morte à 45 ans « par suffocation en se sauvant dans la déroute qui a eu lieu le dix-huit floréal an dix, par l'armée du général Richepance, à la suite du combat de Dolé du même jour, laquelle dame veuve Grante a été transportée de sur la route où elle est morte, sur son habitation où elle a été enterrée ». Décès déclaré le 15 messidor an 12 (04/07/1804) par Charles de CÉRIS, 26 ans, assisté de Jean Mathieu LATOUR DUTILLET fils, 32 ans, et de Claude LEGRAND, 20 ans (copie de février 1865) ³

² Il ne figure pas dans le volume 1 (Paris) du Dictionnaire des gens de couleur d'Érick Noël.

³ Isabelle Cabre, isis97 sur Geneanet. Lacunes du registre des Trois Rivières mais copie de l'acte déposée au greffe du tribunal de la Basse Terre.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 26/11/1771 Trois Rivières, **Joseph GRANTE**, fils de + René et Marie Anne GUILBERT, capitaine commandant les milices de Terre de Haut des Saintes
o 11 b 27/12/1730 Trois Rivières
+ 10/04/1788 Trois Rivières ; environ 56 ans

2 **Augustin de LIGNIÈRES**

mousquetaire en Guadeloupe ; habitant des Trois Rivières
o 21/07 b 02/08/1756 Trois Rivières ; p Augustin Roch Guys ; m Anne Gaigneron
+ 1803/
x 04/06/1786 Trois Rivières, Madeleine GRAMACHE, fille de + Ignace et Marguerite Catherine MESTRE
o 12 b 21/09/1759 Trois Rivières
+ /1803

IV

2.1 Augustine de LIGNIÈRES

o 31/05/1787 b 12/04/1788 Trois Rivières ; p Claude Gaigneron, oncle ; m Catherine Gramache, tante
+ 1820/
x 9 messidor XI (28/06/1803) Basse Terre, Charles Henry Petitmont **VAULTIER de MOYENCOURT**, fils de + François de VAULTIER comte de MOYENCOURT et + Marie Françoise dite Manon LEMERCIER de BEAUSOLEIL de VERMONT ⁴
o 20/10 b 01/11/1776 Trois Rivières
+ 02/11/1819 Daignac (Gironde, 33)

L'habitation caféière de LIGNIÈRES aux Trois Rivières ⁵ était sous séquestre pendant la période révolutionnaire. Séquestre, GOUIRAND : peut-être L'Ange Gouirand, négociant né à La Rove en Provence (13) ⁶. Une page et demie de cultivateurs.

En revanche la sœur d'Augustin, veuve GRANTE, était restée sur l'habitation sucrière de son mari : habitation particulière veuve Grante, où elle vivait avec son fils René (plus de 21 ans), sa fille Augustine (14 à 21 ans) et deux autres enfants, Claire et Charles (moins de 14 ans) ainsi que Charlotte Cérès, 14 à 21 ans. La liste des cultivateurs couvre 2 pages. Nous avons vu qu'elle tenta de fuir « dans la déroute du 18 floréal an X », mourut alors et fut enterrée sur l'habitation. Isabelle Cabre (isis97) donne le sort de 3 des 4 enfants.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

⁴ <http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art22.pdf> : Les VAULTIER de MOYENCOURT aux Antilles.

⁵ Recensement des Trois Rivières vendémiaire an V, septembre 1796 (G1/502).

⁶ bailadora33 sur Geneanet.